



# Résidence principale et résidence secondaire

Par **GEGE5**, le **07/03/2012** à **12:27**

Je possède actuellement une résidence principale (qui a 30 ans) et une résidence secondaire (12 ans); d'ici quelques années je compte vendre ma résidence secondaire (et ma résidence principale) afin, lors de mon départ en retraite, de construire une nouvelle habitation sur un terrain que je viens d'acquérir.

## Question

Avec la mise en place, depuis le 1<sup>o</sup> février, de la nouvelle fiscalité sur les résidences secondaires (exonération totale des plus values non plus à 15 ans mais à 30 ans), je compte désigner ma résidence secondaire actuelle comme résidence principale et inversement considérer ma résidence principale actuelle comme résidence secondaire, dans le but, lors de la vente des 2 maisons, de ne pas avoir à payer les impôts sur les PV.

Ceci est-il réalisable?

Quelles sont les formalités à accomplir?

Quelles en seraient les contraintes éventuelles?

Merci d'avance pour vos renseignements

GEGE5